

L'ATELIER
DES COMPAGNONS

SERVICE SINISTRES

UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICES

www.adcparis.com



1 MESURES D'URGENCE ET CONSERVATOIRES



Elles peuvent consister en des travaux de :

- Création charpente provisoire
- Bachâge provisoire
- Mise en place de clos sur fenêtre
- Mise en place de porte provisoire
- Étayage plancher, façade, escalier
- Démolition, déblais, balisage
- Contrôle des taux d'hygrométrie
- Mise en place de déshumidificateur
- Neutralisation électrique des zones sinistrées
- Révision et test des installations électriques
- Révision et test des réseaux sanitaires
- Révision et test des réseaux de chauffage individuel

• Stopper l'aggravation des dommages

Les mesures d'urgence et conservatoires consistent à stopper l'aggravation des dommages causés par un incendie ou par un dégât des eaux.

Toutes ces mesures sont reconnues par les compagnies et experts d'assurances et sont surtout indispensables à la bonne marche de la résolution du sinistre.

Créé en 1985 par Richard Bertini, L'Atelier des Compagnons a gagné au fil des années l'expérience qui vous assure un travail réalisé dans les règles de l'Art.

2 DÉCONTAMINATION - ASSÈCHEMENT



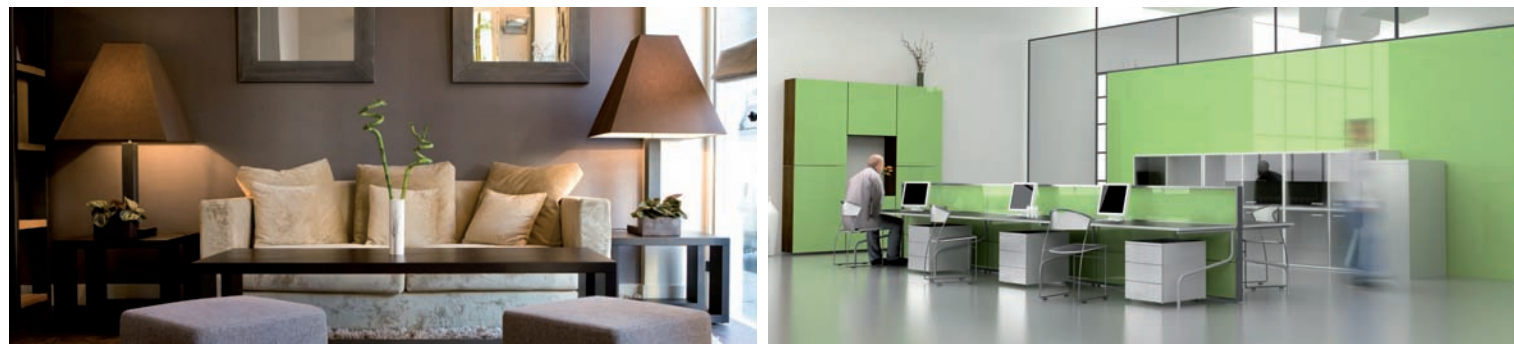
• Éliminer la suie et les dépôts corrosifs

Après un incendie les suies chlorées dégagées corrodent très rapidement le fer, l'acier, l'aluminium, le laiton, le cuivre et l'inox. La décontamination est nécessaire afin d'éliminer la suie et les dépôts corrosifs.

Fondé sur des valeurs de professionnalisme et d'intégrité, l'Atelier recrute ses Compagnons selon un profil très précis : savoir-faire technique, respect du client et pratique effective de leurs métiers.

- Stop corrosion – mesure de chlore
- Elimination des suies, des dépôts corrosifs, eaux, boues, moisissures et bactéries ou dépôts d'hydrocarbures
- Bâtiment : mur, plafond, charpente et sol
- Nettoyage de bâtiments et façades
- Intervention de pompage
- Contrôle des taux d'hygrométrie ambiants
- Mise en place de déshumidificateur
- Traitement des réseaux de VMC
- Matériel : hi-fi, informatique ...
- Assainissement, désodorisation et désinfection

3 RÉHABILITATION APRÈS SINISTRE



Lots Gros Œuvre

- Démolition
- Couverture - Zinguerie
- Maçonnerie
- Ravalement extérieur
- Charpente

Lots Second Œuvre

- Plâtrerie
- Cloison, doublage, faux-plafonds, menuiserie

Lots Techniques

- Électricité
- Plomberie, chauffage

Lots Cosmétiques

- Revêtement sol et mur
- Peinture

• Réhabilitation des parties endommagées

Le savoir-faire de nos Compagnons vous permet de bénéficier d'une prestation globale pour la remise en état des ouvrages endommagés suite à un incendie ou un dégât des eaux.

Pour mieux vous satisfaire, nos équipes techniques, spécialisées par corps d'état, sont formées aux dernières normes techniques et obligations en matière de sécurité.

3 PHASES D'INTERVENTION

1

MESURES D'URGENCE ET CONSERVATOIRES

Notre service d'urgence prend toutes les mesures conservatoires et de sauvegarde afin d'éviter toute aggravation ultérieure des dommages.

Nous intervenons sur tous les sites :

- Habitations
- Copropriétés
- Industries
- Commerces
- Bureaux
- Locaux techniques...

2

DÉCONTAMINATION ASSÈCHEMENT

Intervention de sauvetage et de tous travaux de décontamination, assèchement et désodorisation des locaux :

Traitement :

- de l'immobilier
- du mobilier
- du matériel hi-fi et informatique...
- des tissus et revêtements muraux
- des déblais en décharge spécialisée
- Mise en place de déshumidificateurs

3

RÉHABILITATION APRÈS SINISTRE

La remise en état après sinistre est pour nous une affaire de gestion des compétences. Nos équipes techniques, spécialisées par corps d'état interviennent pour tous travaux de second œuvre :

- Rénovation
- Réhabilitation
- Reconstruction
- Agencement
- Décoration

NOS QUALIFICATIONS



QUELQUES PARTENAIRES



L'ATELIER DES COMPAGNONS S'ENGAGE SUR :

- DES ÉQUIPES RÉACTIVES TOUTE L'ANNÉE
- L'ADAPTATION DE NOS SERVICES À VOS BESOINS RÉELS
- DES INTERVENTIONS SÛRES ET EFFICACES
- UN CONTRÔLE QUALITÉ DES PRESTATIONS ET DE LA BONNE TENUE DES CHANTIERS

NUMÉRO D'APPEL

01 40 03 04 05

Sur l'Île de France
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

sinistre@adcparis.com

L'ATELIER
DES COMPAGNONS

145, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél. : 01 40 03 04 05
Fax : 01 40 03 06 15
www.adcparis.com